



PROJET DE TERRITOIRE DU GRAND OUEST DE LA RÉUNION

PHASE **1** DIAGNOSTIC

CONSULTATION CITOYENNE

DU 30 AOÛT AU 30 NOVEMBRE 2021

CAHIER D'ACTEURS

NOM DE LA STRUCTURE

PRÉSENTATION DE VOTRE STRUCTURE

(statut, coordonnées, objectifs et missions)





PROJET DE TERRITOIRE DU GRAND OUEST DE LA RÉUNION

PHASE **1** DIAGNOSTIC

CONSULTATION CITOYENNE

DU 30 AOÛT AU 30 NOVEMBRE 2021

EXPRIMEZ-VOUS

VOTRE CONTRIBUTION

(8 000 signes maximum, espaces compris)





PROJET DE TERRITOIRE DU GRAND OUEST DE LA RÉUNION

PHASE **1** DIAGNOSTIC

CONSULTATION CITOYENNE

DU 30 AOÛT AU 30 NOVEMBRE 2021

EXPRIMEZ-VOUS

VOTRE CONTRIBUTION

(suite)





PROJET DE TERRITOIRE DU GRAND OUEST DE LA RÉUNION

PHASE 1 DIAGNOSTIC

CONSULTATION CITOYENNE

DU 30 AOÛT AU 30 NOVEMBRE 2021

LES RÈGLES DU CAHIER D'ACTEURS

QU'EST-CE QU'UN ACTEUR ?

Un acteur peut être une collectivité territoriale, une chambre consulaire, un parti politique, un établissement public, une entreprise, une association ou une personne, qui souhaite prendre une part active à la consultation citoyenne dédiée à la phase 1 du Projet de Territoire du Grand Ouest de La Réunion organisée par le TCO.

QU'EST-CE QU'UN CAHIER D'ACTEURS ?

Un cahier d'acteurs est une contribution écrite rédigée par un acteur du débat. L'objectif est de mettre à la disposition de toutes les personnes intéressées les opinions et points de vue sur la problématique concernée. Toute contribution d'une personne morale qui émettra des propositions portant sur la démarche sera publiée sous la forme d'un cahier d'acteurs. Ce format est identique pour tous les cahiers d'acteurs de manière à respecter une stricte égalité de traitement entre les contributeurs. Cette contribution est libre et volontaire, son contenu est de la totale et entière responsabilité de son auteur et n'engage que lui-même.

Pour être recevable, il faut que cette contribution écrite respecte les règles suivantes : qu'elle fasse part d'observations, de propositions, d'un avis, d'une opinion sur le projet qu'elle soit argumentée et qu'elle vienne enrichir le débat qu'elle respecte les règles de corrections et de bonne conduite que son auteur s'identifie clairement qu'elle ne soit pas le relais d'un intérêt personnel ou l'occasion d'une promotion personnelle.

COMMENT TRANSMETTRE VOTRE CAHIER D'ACTEURS ?

Le TCO, maître d'ouvrage du projet, reçoit et valide la recevabilité de la contribution écrite.

Les textes du cahier d'acteurs sont à adresser par courrier électronique à l'adresse courrier@tco.re sous format word (en respectant le calibrage indiqué dans le gabarit) ou directement intégrés dans le PDF modifiable du cahier d'acteurs.

COMMENT EST DIFFUSÉ VOTRE CAHIER D'ACTEURS ?

Les cahiers d'acteurs sont, comme l'ensemble des documents de la consultation : mis en ligne sur le site internet ouest2040.re ou adressés gratuitement par voie postale à toute personne en faisant la demande (par téléphone, par courrier postal ou électronique). À la fin de la consultation, les cahiers d'acteurs seront analysés et intégrés au bilan.

